



ORDRE DU JOUR
COMITÉ SYNDICAL
MERCREDI 11 Octobre 2023

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 JUIN 2023.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET COMPTE-RENDU DES MANDATS SPECIAUX (LISTES ANNEXEES AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 - LIGNE C – LIGNE AÉROPORT – CONNEXION LIGNE B

1.1 - MARCHES – CONVENTIONS

1.1.1 - Ligne C – Parking Relais Colomiers Gare – Marché de maîtrise d'œuvre - Organisation de la consultation et modalités de concours.

1.1.2 - Ligne C : Autorisation de signer le marché M 2023 00429 M – Maîtrise d'œuvre sous-systèmes Courants Faibles (CFA) avec l'entreprise EGIS RAIL.

1.1.3 - Ligne C : Autorisation de signer le marché M 2023 00431 M – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Système et Coordination projet avec le groupement SYSTRA France SAS / GESTE Engineering France.

1.1.4 - Ligne C : Marché n°M3 2022 15325 M – « Travaux de génie civil de l'issue de secours provisoire de la station François Verdier – Ligne B » : Autorisation de signer la transaction avec l'entreprise NGE Génie Civil.

1.1.5 - Ligne C : Marché n°M3 2022 15326 M – « Travaux de second oeuvre de l'issue de secours provisoire de la station François Verdier – Ligne B » : Autorisation de signer la transaction avec l'entreprise NGE Génie Civil.

1.1.6 - Ligne C : Marché n°M3 2022 15327 M – « Création d'un local provisoire et déplacement d'équipements dans la station existante François Verdier – Ligne B » : Autorisation de signer la transaction avec l'entreprise GCC Occitanie.

1.1.7 - Ligne C : Marché n° M3 2022 15604 M – Assurance Construction - Lot 2 Tous Risques Chantier– Autorisation de signer le marché avec le groupement SATEC/GENERALI/HELVETIA/VHV/ZURICH INSURANCE /SWISS RE/AXA/BHSI.

1.1.8 - Ligne C : Marché n° M3 2023 00856 M - « Diagnostic et dépollution pyrotechnique DGA-TA » à conclure avec l'entreprise GEOMINES - Autorisation de signer le marché.

1.1.9 - Ligne C - Connexion Ligne B : Communication chantier conseil stratégique, conception et mise en œuvre - Autorisation de signer l'accord cadre avec xxx (*point retiré*).

1.1.10 – Ligne C - Communication chantier conseil stratégique, conception et mise en œuvre - Marché M3 2023 00531 - Autorisation de signer le marché subséquent avec xxx (*point retiré*).

1.1.11 - Ligne C et Connexion Ligne B : Marché mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en management des contrats.

1.1.12 - Connexion Ligne B : Marché n° CLB 2023 00706 M « Travaux d'accompagnement » Autorisation de signer le marché avec le groupement SPIE BATIGNOLLES – MALET / JEAN LEFEBVRE.

1.1.13 - Ligne C - Marché n° M3 2019 13980 M « Mission d'Organisme Qualifié Agréé ou Accrédité (OQA) » conclu avec l'entreprise CERTIFER – Autorisation de signer la transaction.

1.1.14 - Ligne C - Marché n° M3 2019 13980 M « Mission d'Organisme Qualifié Agréé ou Accrédité (OQA) » conclu avec l'entreprise CERTIFER - Autorisation de signer l'avenant n°1.

1.1.15 - Ligne C : Maitrise d'œuvre infrastructures Secteur Centre - Marché n° M3 2018 13559 M conclu avec le groupement SYSTRA (mandataire) – ARCADIS ESG – RICHEZ & ASSOCIES – SEQUENCES – TAILLANDIER Architectes associés – Approbation de l'avenant au protocole transactionnel.

1.1.16 - Ligne C - Maitrise d'œuvre infrastructures Secteur Nord-Ouest - Marché n° M3 2018 13561 M conclu avec le groupement ARTELIA (Mandataire)/BG Ingénieurs Conseils/AR THEME Associés/HARTER Architecture – Approbation du protocole transactionnel modificatif.

1.1.17 - Connexion Ligne B - Marché n° CLB 2018 13570 M Maitrise d'œuvre conclu avec le groupement ARCADIS ESG / OTCE / SEQUENCES / SYSTRA FRANCE – Autorisation de signer le protocole transactionnel – Approbation de l'avenant au protocole transactionnel.

1.1.18 - Ligne C - Marché n° M3 2018 13562 M Maitrise d'œuvre infrastructures Secteur Sud-Est conclu avec le groupement ARCADIS ESG (mandataire) / SEQUENCES / OTEIS – Approbation de l'avenant au protocole transactionnel.

1.1.19 - Ligne C : Marché n° M3 2018 13562 M : Maitrise d'œuvre Infrastructures Secteur Sud Est avec le groupement ARCADIS ESG/OTEIS/SEQUENCES – Autorisation d'attribuer la prime incitative prévue au contrat.

1.1.20 - Ligne C - Convention n° M3 2023 00930 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés de fibre INITSYS (entité du groupe ALPHALINK).

1.1.21 - Connexion Ligne B - Convention n° CLB 2021 15148 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés FULLSAVE.

1.1.22 - Ligne Aéroport T1 Terminus Partiel ODYSSEUD : Maintien de l'intégrité des réseaux et raccordements des ouvrages – Convention n° LAE 2021 14587 CN conclue avec Toulouse Métropole Cycle de l'eau : Augmentation de l'autorisation de dépense.

1.1.23 - Ligne C- Ligne Aéroport – Connexion Ligne B : Convention pour la mise en œuvre de la compensation collective agricole liée aux projets TAE (Ligne C et LAE) et Connexion Ligne B (CLB).

1.1.24 - Connexion Ligne B – Conventions d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial n° CLB 2023 01072 CN (travaux préparatoires) et CLB 2023 01071 CN (travaux de confortement du terrain au droit du CLB) avec VNF.

1.1.25 – Ligne C et Connexion Ligne B - Convention n° 2023-1043- Convention constitutive d'un groupement de commande entre Tisséo Ingénierie et Tisséo Voyageurs– Autorisation de signer la convention.

1.2– FONCIER

1.2.1 - Ligne C : Traité d'adhésion à ordonnance d'expropriation – acquisition de volumes aériens et de plein sol – instauration de servitudes – AAM14/00018.

1.2.2 - Ligne C : Traité d'adhésion à ordonnance d'expropriation – dossier AM003-00775 : Annulation d'état descriptif de copropriété.

1.2.3 - Ligne C : occupation temporaire – dossier n° AAM13 / 00048 – Convention d'occupation temporaire complémentaire.

1.2.4 - Ligne C : convention d'occupation temporaire – Dossier n° AAM13/00754.

1.2.5 - Ligne C : surface volume occupation – Dossier n° AAM14/0009.

1.2.6 - Ligne C – Ligne Aéroport Express : acquisition foncière des parcelles cadastrées 837 BC 271 et 837 AM 232.

1.2.7 - Ligne C : Occupation temporaire – Dossier n° AM003 / 00758-806.

1.2.8 – Ligne C : Délibération rectificative – Occupation – Dossier n° AAM14/00020.

1.2.9 - Ligne C : volume(s) en tréfonds et plein sol– Acquisition dossier n° AAM13 / 00747.

1.2.10 - Ligne C : Occupation temporaire – Dossier n° AAM13 / 00747-809.

1.2.11 - Ligne C : surface volume occupation – avenant n°1 au protocole d'accord - dossier n° AAM03/0761.

1.2.12 - Ligne C : Occupation temporaire chantier– Avenant 1 à la convention-dossier n° AAM13/00767.

1.2.13 - Ligne C : Enquête parcellaire complémentaire – Demande d'arrêté d'ouverture d'enquête.

1.2.14 - Ligne C : surface volume occupation – convention - Dossier n° AAM03/0009.

1.2.15 - Ligne C : volume(s) en tréfonds - Acquisition dossier n° AAM13 / 00333.

1.2.16 - Ligne C : volume(s) en tréfonds - Acquisition dossier n° AAM13 / 00147.

1.2.17 - Ligne C : volume(s) en tréfonds - Acquisition dossier n° AAM13 / 01027.

1.2.18 - Ligne C : volume(s) en tréfonds - Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM33/00546.

1.2.19 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM33 / 00625.

1.2.20 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM33 / 00713.

1.2.21 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13 / 01402.

1.2.22 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM33/00433.

1.2.23 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM33/00548.

1.2.24 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM33 / 00685.

1.2.25 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM33/00725.

1.2.26 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM33/00726.

1.2.27 Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM13/00637.

1.2.28 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13 / 00702.

1.2.29 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM33/00714.

1.2.30 - Ligne C : volume(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n°AAM13/00543.

1.2.31 - Ligne C : Validation du protocole d'accord foncier après médiation pour les parcelles 805 AE 472 et 805 AE 477.

1.2.32 - Ligne C – Ligne Aéroport : Dossiers AAM13/00783- AAM13/00792 – AAM13/00333 – AAM13/00782 – AAM13/00784 – Indemnisation pour perte de jouissance de parkings privés.

1.3 – INDEMNISATION COMMERÇANTS

1.3.1 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL SAINT SAUVEUR.

1.3.2 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL LE GALOPAIN.

1.3.3 - Ligne C : Indemnités à verser à SAS VKF.

1.3.4 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL CELAUR.

1.3.5 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL HASSAN.

1.3.6 - Ligne C : Indemnités à verser à STOCK DIFFUSION SPORTSWEAR.

1.3.7 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL RATTOUL.

1.3.8 - Ligne C : Indemnités à verser à SARL DELYNA.

2 - ATTRACTIVITÉ

2.1 -. Partenariat : convention de partenariat entre Tisséo-Collectivités et la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne relative à un plan d'actions commun favorable au développement de l'écomobilité auprès des établissements publics et privés n° 2023-1033 – Autorisation de signer la convention.

2.2 – Plan de mobilité employeur : convention de partenariat n° 2023-1034 avec Union Cépière Robert Monnier – Autorisation de signer la convention.

2.3 - Plan de mobilité employeur : convention de partenariat n° 2023-1027 avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier – Autorisation de signer la convention.

2.4 - Plan de mobilité employeur - Convention de partenariat n° 2023-1040 avec Ostalada – Autorisation de signer la convention.

2.5 - Plan de mobilité employeur - Convention de partenariat n° 2023-1042 avec la mairie de Castanet-Tolosan – Autorisation de signer la convention.

2.6 - Délégation donnée au Président autorisant la signature de la charte proposée aux partenaires des Trophées Ecomobilité - édition 2023.

3 – STRATÉGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ

3.1 - Accord-cadre M2023-0029 - Mission d'assistance à la personne publique pour la concertation et pour la participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine - à conclure avec l'entreprise RESPUBLICA - Autorisation de signer l'accord-cadre.

3.2 - Grand Matabiau, quais d'Oc - Pôle d'échanges multimodal de Matabiau Gares, phase 2 : Approbation de la convention de financement pour la mise en accessibilité du souterrain métro en gare de Toulouse Matabiau.

3.3 - Camino/T : Approbation de la convention de financement du renouvellement du modèle multimodal.

3.4 - Cohérence Urbanisme – Mobilité : Avis sur le projet de réalisation de la zone d'aménagement concertée (ZAC) La Sabla sur la commune de Plaisance-du-Touch.

3.5 - Cohérence Urbanisme - Mobilités : Avis sur le projet arrêté de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Castelmaurou.

3.6 - Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob - année universitaire 2023/2024 délivrée par le Département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2023-1039.

3.7 - Adoption du pacte « place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac : construire ensemble un futur désirable ».

4 – PROJETS TERRITORIALISÉS

4.1 - Téléo : acquisition de surface modificative sur le périmètre de la ZAC de l'Oncopole situé avenue Irène Joliot Curie à Toulouse.

4.2 - Linéo 6 : Convention de prestation de service pour l'entretien et la maintenance des équipements en signalisation lumineuse tricolore – Autorisation de signer la convention avec la Mairie de Castanet et Toulouse Métropole.

5 – GESTION DU PATRIMOINE

5.1 – Marché M2023-0059 - Prestation d'expertise pour l'évaluation de la sécurité dans le cadre de la fourniture de rames de tramway et de prestations associées pour les agglomérations de Besançon et Toulouse - à conclure avec l'entreprise BUREAU VERITAS - Autorisation de signer le marché.

5.2 - Matériel Roulant - Convention n° 2023-1046 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la conception et la fabrication d'un train travaux pour les réseaux de Rennes Métropole, la Métropole Européenne de Lille et Tisséo Collectivités – Autorisation de signer la convention.

5.3 - Matériel Roulant - Convention n° 2023-1046 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la conception et la fabrication d'un train travaux pour les réseaux de Rennes Métropole, la Métropole Européenne de Lille et Tisséo Collectivités– Election des représentants à la commission d'appel d'offres (CAO).

5.4 – Matériel Roulant Bus : Marché M2021-0041 - Commande bus articulés Evobus - Remise partielle de pénalités.

5.5 - Matériel Roulant- Déclassement du domaine public de 4 bus GX137 à la suite de sinistre.

5.6 - Bâtiment Infrastructure : Marché M2019-0100 conclu avec la société GCC pour le remplacement des escaliers mécaniques de la ligne B – Lot n°2 – Travaux d'accompagnement (installation de chantier, métallerie, revêtements durs, gros œuvre) – Approbation de l'avenant n°3.

6 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 - Accord-cadre M2023-0096 - Fourniture des titres-restaurant pour le personnel de Tisséo Collectivités à conclure avec l'entreprise BIMPLI - Autorisation de signer l'accord-cadre.

6.2 - Mise en place de la prestation d'action sociale en faveur du personnel des collectivités territoriales : allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (APEH).

6.3 - Adhésion à la convention de participation pour la prévoyance au 1^{er} janvier 2024.

6.4 - Adhésion à la convention de participation pour la santé au 1^{er} janvier 2024.

6.5 - Recrutement de vacataires - Autorisation de prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration des experts invités en commission Climat Air Energie. Années 2024-2025.

7 – AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

7.1 – Demande d'adhésion des Communautés de Communes du Grand Ouest Toulousain et des Côteaux Bellevue - Modification des statuts du SMTC.

7.2- Convention de servitude n° 2023-1041 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Toulouse - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.3 - Convention de coopération n° 2023-1044 en matière d'organisation des transports réguliers entre la Région Occitanie et Tisséo Collectivités - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.4 - Délégation permanente de compétences au profit du Président.

7.5 - Accord-cadre M2023-0130 - Prestations juridiques - Lot n° 1 Droit de la commande publique assistance et conseil juridique - à conclure avec les cabinets PAILLAT CONTI & BORY et OYAT - Autorisation de signer l'accord-cadre.

7.6 - Accord-cadre M2023-0132 - Prestations juridiques - Lot n° 3 Domaine patrimonial (matériel et immatériel) assistance et conseil juridique - à conclure avec le cabinet MONTAZEAU & CARA - Autorisation de signer l'accord-cadre.

7.7 - Accord-cadre M2023-0133 - Prestations juridiques - Lot n°4 Domaine fiscal et budgétaire assistance et conseil juridique - à conclure avec le cabinet ALTRA CONSULTING et le Groupement CABINET COUDRAY SOCIETE D'AVOCATS / EXFILO SARL - Autorisation de signer l'accord-cadre.

7.8 - Accord-cadre M2023-0134 - Prestations juridiques - Lot n° 5 Domaine institutionnel assistance et conseil juridique - à conclure avec les cabinets URSO AVOCATS et PARME AVOCATS - Autorisation de signer l'accord-cadre.

7.9 - Accord-cadre M2023-0135 - Prestations juridiques - Lot n° 6 Montage d'opérations assistance et conseil juridique - à conclure avec les cabinets PARME AVOCATS et SARL MONTAZEAU & CARA - Autorisation de signer l'accord-cadre.

7.10 - Centrale d'Achat Tisséo Ingénierie – Adhésion à la centrale d'achat.

7.11 - Règlement intérieur des commissions relatives à la commande publique : modification du règlement.

8 – COMMUNICATION

8.1 - Partenariat et convention n°2023-1035 entre Tisséo Collectivités et l'association Les Grands Interprètes.

8.2 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'association l'ASPTUIT - Autorisation de signer la convention n°2023-1037.

8.3 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et l'association « Design Art City » pour la création de l'évènement culturel « Ascenseur social » – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1038.

8.4 - Annuaire des Services Publics de la Haute-Garonne – achat d'une page de communication à la Société d'édition Office de Publications Administratives et Sociales.